



**Site Natura 2000**  
**« Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay »**

## **Présidence du comité de pilotage Natura 2000**

### **Quel est le rôle du président du COPL Natura 2000 ?**

Le rôle du président est d'assurer le bon déroulement de la concertation sur le site Natura 2000 en animant le comité de pilotage et en veillant à la bonne intégration de Natura2000 dans les politiques de développement du territoire.

Il est en lien direct avec les animateurs du site afin de suivre au plus près la mise en œuvre de l'animation.

Concrètement :

- il pilote le COPIL une fois par an : définition de l'ordre du jour avec la structure animatrice, assure l'introduction, l'animation des débats et la conclusion des réunions de COPIL.
- il peut accompagner l'animateur dans la réalisation de ses missions : participation à certaines réunions (avec les acteurs locaux, avec d'autres élus) ...
- il porte la politique Natura 2000 sur le territoire: il incite à la prise en compte ou à la valorisation de la biodiversité dans la mise en œuvre d'autres politiques locales, ...

### **Quelle durée ?**

Le/la président(e) est élu(e) pour un mandat de 3 ans.

### **Qui peut être président ?**

Un(e) élu(e) d'une collectivité qui a été désigné(e).

### **Pour infos**

- Restitution des 1ères Rencontres régionales des Élu·e·s Natura 2000 de Normandie  
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/restitution-des-1eres-rencontres-regionales-des-a3186.html>